YERRES

Publication le 16/01/2025

Relations publiques
N° tél. : 01.69.49.76.45
N/Réf. : OC/YL/EB

DECISION N°2024/451

OBJET : Contrat d'engagement pour un prestation "Atelier de sculpture sur bois" au marché de noël , conclu avec la société "Rideau Rouge Organisation"

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que la Commune organise le marché de noël du samedi 7 au dimanche 22 décembre 2024,

CONSIDERANT que la prestation « Atelier de sculpture sur bois », proposée par la société « RIDEAU ROUGE ORGANISATION » correspond à l'intérêt de la Commune,

D E C I D E

DE SIGNER le contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle, conclu avec la société « RIDEAU ROUGE ORGANISATION », sise 434 rue Fernand Léger 77190 Dammarie les lys-Vosves, représentée par Monsieur François Joyeux,

DIT que la prestation s'élève à 2 265, 40 € HT soit 2 390 € TTC,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune.

Fait à Yerres,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Le 16 janvier 2025
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 16/01/2025
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20250116-lmc19839H1-AR